

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc.spécial)	*) CLAYSON	Marque de fabrication	Type S 1540 AL	Fiche d'homologation N° CH 5178 18
---	---------------	-----------------------	-------------------	---------------------------------------

Constructeur SPERRY RAND BELGIUM N.V., B-8210 Zedelgem (B)  
 Identification "S 1540 AL" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à l'avant, à droite sur le cadre de la plateforme du poste de commande  
 N° du châssis à droite, à l'arrière latéralement sur le longeron  
 Ident. du moteur "F6L 912" à gauche, à l'arrière sur le bloc (bride de l'embrayage) frappée par l'importateur  
 Importateur princ. R. GRUNDER & CIE SA, 1217 Meyrin / Filiales: 6287 Aesch / LU  
 Véhicule homologué 4 B02 054 Signes fixes dans code du type S 1540 AL

Chassis  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR  
 Transmission entraînement hydrostatique avec boîte méc. à 3 vit.  
 Nombre de vitesses 3 sans paliers Entraînement sur roues avant  
 Frein de service hydraulique, à disques, sur les roues avant,  
 frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage  
 Frein auxiliaire mécanique, à disques, sur l'arbre de la boîte c.v.  
 resp. sur les roues avant  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. -

Moteur  
 Marque DEUTZ Type F6L 912  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position au centre  
 Refroidiss. air Nombre cylindr. 6  
 Alésage 100 Course 120  
 Cylindrée 5653 CV-impôt 28,79  
 Puissance en CV 74 kW à 1/min 2330  
 (101 DIN)  
 Bruit à proximité 85,5 dB(A) à 1/min 2360 \*\*)  
 Silencieux 1 = 650x Ø 180 mm  
 Mesure des gaz Bosch 4,0 (1650 t/min m.kgf)  
 Nachburner 4,0

Carrosserie moissonneuse-batteuse  
 Nombre de portes - Indic. vit. -  
 Ceintures sécurité 430x190x240 Rétroviseur gauche + droite  
 Cale - Atelage AR= broche  
 Antivol -

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5500	2700	8200
Charge utile			
Poids total	5500	2700	8200
Garantie fabr.			8200
Dimens. pneus	23.1 - 26	13.0/65-18	(Variantes
Ply / bar	10 / 1,4	8 / 2,4	voir
Charge	6490	3230	remarques)
pour V max	30	30	

Nombre de places 1 av centre ar  
 Dimensions  
 Longueur int. 7440 ext. 4250 Empattements  
 Largeur 3500 Voie av 2890 ar 2770  
 Hauteur 3700 Voies av ar  
 Porte à faux lat. 1670 ar  
 av 1520 Braquage g 20000 d 20000

Garantie poids remorquable avec frein  
 Garantie poids remorquable sans frein  
 Garantie poids de l'ensemble  
 Poids remorquable testé  
 Vitesse maximale selon le constructeur 19 km/h  
 Vitesse maximale testée 20 km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Equipement \_\_\_\_\_  
 Feux de route HELLA K 21032 + K 21037  
 Feux de croisement HELLA K 21032 + K 21037  
 Feux de position A (E)  
 Feux rouges R-S1 (E)  
 Feux stop \_\_\_\_\_  
 Clignoteurs av lat. 4 (E) | \_\_\_\_\_ ar 2a (E)  
 Catadioptres av \_\_\_\_\_ | I (E) ar 2+2/I (E)  
 Feux de gabarit av \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ ar 1/R (E) sur capot  
 Feux complément. 1 feu orange CH 1 1290 03/04 + 3 lampes de travail  
 Eclairage plaque \_\_\_\_\_  
 Essuie-glace \_\_\_\_\_ avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs HELLA el 20011 / 002 952  
ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc. spécial)  
 Marque et type C L A Y S O N S 1540 AL.  
 Homologation N° CH 5178 18  
 Carrosserie moissonneuse-batteuse  
 Places total 1 avant \_\_\_\_\_  
 Poids à vide 8200 Carburant D  
 Charge utile - CV-impôt 28,79  
 Poids total 8200 Cylindrée 5653

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial: largeur 3500 mm, braquage 20 m.
- \*\*\*) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max, 20 km/h = 85,5 dB/A.  
à proximité = à gauche, à 50 cm du revêtement de la courroie trapézoïdale, à 1,2 m du sol.
- +) Insonorisation : le revêtement de la courroie trapézoïdale est enduit de matière absorbante; tôles complémentaires enduites de matière absorbante, à gauche sur le radiateur du dispositif hydrostatique et latéralement au moteur.
- §) Equipement : l'emplacement des feux est admis pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: l'arrière du véhicule, les supports des feux AR, la tôle recouvrant la fixation de la table de coupe;
- 138 - protection : tôle recouvrant la fixation de la table de coupe;
- 139 - doit être enlevée : la table de coupe;
- 141 - doivent être assurées : l'échelle doit être repliée, la cheminée de vidange doit être rentrée;  
- lors de courses de transfert, le compensateur automatique pour terrain incliné doit être débranché.